

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Maintenir des connaissances et savoir-faire de l'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'établissement
- Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles et techniques

#### PUBLIC

Tout personnel d'établissement, sanitaire, social ou médico-social en poste

#### MODALITÉS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Tarif : Devis sur demande

Horaires : De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Dates : Sur demande

Lieu : À convenir ensemble

Prérequis : Être titulaire d'un certificat « d'Acteur PRAP » à remettre au CF

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique pourra se construire au travers des modalités suivantes :

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques et techniques
- Étude de cas concrets
- Vidéos, quizz, jeux de rôles, QCM
- Grilles d'évaluations individuelles formatives et sommatives
- Échanges
- Grilles d'évaluations individuelles

La formation est répartie entre 40% de théorie et 60% de mise en application. La formation favorise l'interactivité des participants par des travaux et études de cas en sous-groupe. La pratique est privilégiée (ateliers, mises en situation) afin d'optimiser le transfert des nouvelles compétences des apprenants dans leur cadre professionnel.

#### ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Formateur PRAP certifié par l'I.N.R.S.

#### ÉVALUATION DES RÉSULTATS / ATTESTATION

Démarche : des évaluations individuelles, collectives, formatives et sommatives.

Attestation de présence et d'évaluation

Certificat revalidation Acteur PRAP2S

#### CONTACT

Centre de Formation de Pen-Bron  
57 rue Michel-Ange - 44600 SAINT-NAZAIRE  
02.40.45.85.15  
centreformation@association-penbron.fr

### ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES

#### Contenu

#### Maintien et actualisation théorique

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les facteurs de risques et de sollicitation

#### Maintien et actualisation pratique

- Les différents exercices pratiques seront adaptés aux spécificités de l'établissement
- Retour d'expériences et partage d'informations
- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque (propositions d'amélioration des situations de travail)

#### Évaluation

- Une attestation de formation et un certificat « Acteur PRAP 2S » seront délivrés au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'épreuve certificative

**Votre référent pédagogique & handicap : Christelle Le Nezet**  
**Votre référent administratif : Laëtitia Dorizon**